



## ***Faits saillants*** ***Rapport financier 2018***

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code Municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier 2018.

### Réalisations 2018

L'année 2018 a été marquée par les investissements majeurs suivants :

- ✓ La construction d'un 3<sup>e</sup> puits d'eau potable;
- ✓ Le remplacement de la rétrocaveuse et d'une camionnette au service de voirie;
- ✓ Le changement du serveur informatique.

Bien que planifiés, les projets de réfection du ponceau du chemin Robert et de réfection des conduites d'égouts du secteur du Hameau ont été reportés en 2019 pour des raisons hors du contrôle de la Municipalité. Ces investissements devaient être financés par les surplus non affectés ainsi que par des subventions. La taxation de 2018 n'a donc pas été affectée par ceux-ci. À l'heure actuelle, ces deux projets sont débutés ou en voie d'être complétés.

Rappelons que l'ensemble des projets réalisés ont représenté un investissement de 796 268 \$ pour lesquels la municipalité a obtenu des subventions totalisant 417 647 \$.

D'autres réalisations ont marqué l'année 2018 :

- ✓ Mise sur pied d'un programme d'encouragement à la construction résidentielle;
- ✓ Réalisation d'une étude indépendante de la performance du service des travaux publics;
- ✓ Planification du projet domiciliaire secteur de la rue Carmen;
- ✓ Mise en place d'un système d'inscription web pour le service de Camp de jour;
- ✓ Support aux sinistrés de l'incendie de l'Office municipal d'habitation de Compton;
- ✓ Ajout d'une 8<sup>ième</sup> semaine pour le Service d'animation estivale
- ✓ Informatisation des plaintes et requêtes ainsi que des infrastructures municipales;
- ✓ Numérisation des archives municipales;
- ✓ Évaluation structurale de l'hôtel de ville et l'annonce du projet de reconstruction;
- ✓ Relocalisation des bureaux municipaux et du bureau de la Société canadienne des postes au presbytère.




Résumé de la situation financière

La Municipalité présente une excellente santé financière. Avec un surplus de 512 000 \$ en 2018, un surplus accumulé non affecté de 2 810 000 \$ (incluant le surplus de 2018), des réserves et revenus reportés dédiés à des usages spécifiques totalisant 1 340 000 \$ et des dettes de 576 000 \$, les citoyennes et citoyens de Compton se trouvent en bonne position financière et seraient en mesure de faire face à des situations urgentes nécessitant des fonds immédiats. Rappelons qu'à elles seules, les inondations de 2015 ont représenté des dépenses d'un peu plus de 860 000 \$ à la Municipalité. Selon le budget 2019, le solde du surplus accumulé non affecté devrait passer de 2 810 000 \$ à 1 260 000 \$ au 31 décembre 2019 en fonction des investissements prévus. Les réserves et revenus reportés dédiés devraient, quant à eux, passer de 1 340 000 \$ à 752 000 \$.

Rapport du vérificateur externe

Lors du dépôt des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2018, la firme Pellerin Potvin Gagnon, vérificateur de la municipalité, a émis un rapport attestant que les états financiers consolidés de la Municipalité donnaient, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Compton et des organismes sous son contrôle au 31 décembre 2018. Aucune réserve n'a été émise quant à une anomalie quelconque.

Une autre année exceptionnelle ferme ses livres, année qui fût un succès grâce au travail acharné des employés de la Municipalité mais aussi grâce à la précieuse collaboration des citoyennes et citoyens de Compton.

  
Bernard Vanasse  
Maire